



Ae346'''567

Madame Lionella GALLARD
Mairie de Cheverny
41700 CHEVERNY

Le 20 novembre 2017

Madame le Maire,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour votre accueil et votre écoute lors de notre rendez-vous du 27 octobre dernier au cours duquel nous vous avons fait part de notre volonté de créer l'association Demain Cheverny.

Depuis, les statuts de l'association ont été déposés et enregistrés, vous en trouverez ci-joint un extrait accompagné de l'engagement des membres du conseil d'administration à renoncer solennellement à figurer sur une des listes de la prochaine élection municipale des communes de Cheverny et/ou Cour-Cheverny.

Le site Internet Demain Cheverny sera opérationnel très prochainement.

Comme nous vous en avions informé je viens vous poser officiellement la question suivante :

Madame le Maire, êtes-vous prête à vous engager avec votre conseil municipal à étudier la possibilité de la création d'une commune nouvelle réunissant les communes de Cheverny et Cour-Cheverny ?

Une réponse de votre part sous 1 mois nous satisferait.

En attendant, je vous prie de croire, madame le Maire, en l'assurance de mes respectueux sentiments.

En plein accord avec les membres du bureau.
Le président
Laurent de Froberville